



L'ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL POUR L'ACCUEIL DU HANDICAP ET L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE RECRUTE

Un(e) Psychomotricien(ne) Affecté(e) à l I.M.E. de Liévin

Poste ouvert aux titulaires de la fonction publique (Mutation, détachement) et aux contractuels : CDD 12 mois renouvelable, possibilité d'évolution vers un poste pérenne. Ouverture régulière de concours pour l'accès au statut de la Fonction Publique Hospitalière

L'E.P.D.A.H.A.A. (Établissement Public Départemental pour l'Accueil du Handicap et l'Accompagnement vers l'Autonomie) a pour mission l'accompagnement et l'inclusion sociale des enfants et des adultes en situation de handicaps, et des personnes rencontrant des difficultés sociales. L E.P.D.A.H.A.A. appartient à la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux publics dont le personnel relève par principe de la fonction publique hospitalière.

L'autonomie juridique que lui confère son statut conduit à ce que l'établissement dispose de ses propres organes de gouvernance, et tout particulièrement d'un conseil d'administration.

Culture partenariale, dynamique adaptative et inclusive, et continuité de service apparaissent comme des composantes essentielles du fonctionnement institutionnel, l'établissement relevant de la mission de service public.

L'I.M.E. « Marc Henri Darras » de Liévin est l'un des établissements du pôle de la Gohelle. L'I.M.E. accompagne, en semi-internat, 90 enfants de 6 à 14 ans présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés. L'admission d'un enfant dans l'établissement est étudiée sur la base d'une notification délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). L'I.M.E. fonctionne du lundi au vendredi et pendant une partie des vacances scolaires (dont le mois de juillet). Les enfants sont accueillis dans la structure au sein de différents groupes d'âge qui leurs assurent des apprentissages éducatifs, scolaires ainsi qu'un accompagnement sur le volet soins. Cependant certains enfants sont aussi accueillis en milieu scolaire ordinaire (école primaire ou collège), dans le cadre des Unités d'Enseignement Externalisées (UEE).

Votre objectif :

Elaborer un diagnostic psychomoteur et réaliser en individuel ou en groupe des activités d'éducation psychomotrice, de prévention, d'éducation pour la santé, de rééducation, de réadaptation des fonctions psychomotrices et de thérapie psychocorporelle.

Vos principales missions :

- Analyser et évaluer une situation et élaborer un diagnostic psychomoteur
- Concevoir, conduire et évaluer un projet d'intervention en psychomotricité
- Effectuer des prises en soins en psychomotricité, individuelles et/ou en groupes, afin de développer ou maintenir les potentialités psychomotrices de la personne
- Informer, conseiller et sensibiliser la personne accueillie et/ou toute personne concourant à son accompagnement
- Organiser et coordonner des activités pour le suivi de la personne, en lien avec l'équipe pluri-professionnelle et les partenaires extérieurs
- Réaliser une veille professionnelle dans son domaine de compétences et développer des actions d'amélioration des pratiques professionnelles (notamment par le DPC).

Pré requis :

Diplôme d'Etat de Psychomotricien

Permis B souhaité

Conditions d'emploi :

Jusqu'à 20 jours de RTT pour 39H hebdomadaire

25 jours de congés et 3 jours supplémentaires sous réserve de remplir les conditions d'attribution

Rémunération sur la base de la grille indiciaire de la Fonction publique hospitalière et régime indemnitaire lié au grade.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser avant le **31 décembre 2025** dernier délai à l'attention de Monsieur Jacky BIALECKI, Responsable Ressources Humaines :

j.bialecki@epdahaa.fr